© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Help

Par Sd Postée le 19/10/2023 20:26

> Je vais être brève. Mon mari a toujours fumé cannabis. Puis coke depuis 2ans et demi. Me l à avoue il y a 1 an. Je suis restée.. pour l aider car il n à que moi...depuis je vis dans la peur la souffrance. Je cache les cb...puis il a plusieurs reprise il buvait pour se donner le courage de m me forcer à lui donner la cb..en étant violent...puis violent physiquement..mon fils a appelé la police... contrôle judiciaire etc... il n à pas arrêté...et quand ne peux pas compense avec l alcool...avec l histoire de la police il y a eu signalement auprès des services sociaux savoir si mes enfants sont en sécurité.. coup de massue pour moi qui leur ai toujours tout cachés.... jusqu'à limite me faire passer pr celle qui est de mauvaise humeur pour que leur père soit Jr une belle image auprès d eux... vendredi dernier grave accident de voiture... depuis s alcoolisé ++++ depuis car à été choque de cet accident..veut aller en cure mais au vu des délais se sent abandonné..et moi je veux le sauver mais protéger mes enfants...alors j inventé des excuse qd leur père n est pas la.... je suis épuisée de vouloir le sauver..de ne pas qu'avoir quoi faire.. car il souhaite guérir et je dois penser à mes enfants avant mais lui ça ne le dernage pas d être violent verbalement devant eux. Jusqu ou je suis censée l aider. Je n en peux plus et mes enfants souffrent

---

Mise en ligne le 23/10/2023

Bonjour,

Nous entendons parfaitement votre souffrance, et les raisons qui vous ont amenée à nous contacter aujourd'hui.

La situation que vous vivez est très difficile et nous allons tenter de vous aider au mieux. Pour répondre à votre question de savoir jusqu'où vous devez l'aider, il est important de réfléchir surtout à votre propre limite. C'est à dire, jusqu'où vous-même vous sentez prête à supporter la situation et à l'accepter.

Rien ne vous oblige à rester présente si vous n'en pouvez plus.

Afin de ne pas rester seule à supporter cette situation, vous pouvez demander du soutien en tant que proche dans les centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Ces lieux gratuits permettent de discuter avec un.e psychologue pour réflechir à la situation, prendre de la distance, prendre soin de soi.

Vous pouvez trouver l'adresse d'un CSAPA en suivant le lien "adresses utiles" indiqué en fin de réponse. Nous vous joignons également un lien vers un article de notre site qui complète les informations données ici.

Pour approfondir cette réponse, nous vous invitons également, si vous le souhaitez, à nous contacter directement par téléphone ou par tchat. Nous sommes joignables au 0 800 23 13 13 tous les jours de 08h à 02h. Nous répondons au tchat internet de 14h à 00h du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end. Le service est gratuit et anonyme.

Pour terminer, nous vous rappelons qu'il ne faut pas hésiter à contacter la police ou la gendarmerie au 17 lorsque vous vous sentez vous ou vos enfants en danger. Vous pouvez également contacter gratuitement le 39 19 pour être écoutée par des professionnels spécialisés dans les situations de violence dans la famille.

Nous espérons avoir pu vous aidez et vous souhaitons bon courage,

Bien cordialement,

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service
- Article - Comment me faire aider ?